

Référent Bien-être animal en élevage de Volailles

Apports sur la nouvelle réglementation

Objectifs

Comprendre les différents aspects du bien être animal, évaluer le bien être de ses animaux, connaître la réglementation sur le bien être animal et l'appliquer dans sa ferme. Devenir Référent Bien être animal de son élevage

Enjeux

Le bien être animal est la condition de la santé des animaux, de leurs bonnes performances, du bien être de l'éleveur et de la qualité des produits. C'est une entrée qui permet de prendre du recul sur ses pratiques dans un objectif d'amélioration continue. Le décret du 18/12/20 prévoit une évolution des certaines pratiques en élevage dans le but d'améliorer le bien être des animaux, et impose que tout responsable d'élevage désigne un Référent bien être animal qui doit suivre une formation au bien être animal. Cette formation permet de se conformer à cette obligation. Au delà de l'obligation réglementaire, nous voulons faire de cette formation un temps d'échange entre éleveur.euses autour des problématiques et solutions expérimentées en élevage paysan de volailles.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Fondamentaux du bien être animal,
Compréhension du comportement des animaux.
Contenus de la réglementation
Rappels & échanges sur les règles de Biosécurité

Échanges de bonnes pratiques entre éleveurs :
Gestion des températures élevées, de l'abreuvement, l'Alimentation...
Pratiques en lien avec l'obligation de mouvement des animaux
Bien être animal au moment de l'abattage
Obligations liées à la tuerie à la ferme

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

25 avr 2023

09:30 - 17:00 (7hrs)

Le Treuil

42330 Chamboeuf

Gauthier Ricordeau, Formateur agréé Bien être animal, ADDEAR 42

Thierry Pallanche, Eleveur de volailles

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 21/04/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Gauthier Ricordeau
gauthier@addear42.fr
ADDEAR de la Loire
148 Chemin du Treuil
42330
Chamboeuf
Tel. 07 60 74 80 27
N° d'organisme de formation :
82420117742

Taux de satisfaction : 91% de satisfaction sur cette formation%

repas tiré du sac



Modalités d'accès :